

Rapport annuel 2016



Sommaire

Jubilé	4
Rétrospective sur l'année du jubilé	
Activités 2016	5
Compétences en toxicologie très sollicitées	
Points chauds	6
Méthémoglobinémie chez les enfants, pipe à eau et CO, paracétamol	
Service d'urgence et d'information	8
Numéro d'urgence 145 : consultations en hausse	
Vue de l'ensemble des appels	
Intoxications chez l'être humain	
Intoxications chez l'animal	
Finances	16
Comptes annuels équilibrés	
Dons	18
Remerciement aux donateurs	
Perspectives	19
Financement toujours plus difficile malgré la croissance des appels	
Organismes de soutien et partenaires	20
Le travail de Tox Info Suisse bénéficie d'une large assise	
Conseil de fondation, direction, personnel	21
Les personnes témoignant de leur engagement à Tox Info Suisse	
Publications	22
Publications scientifiques	
Impressum	23

Éditorial



Chère lectrice, cher lecteur,

L'année du jubilé nous a apporté beaucoup de joie, beaucoup de moments inoubliables et elle a accru notre fierté pour cette fondation créée il y a 50 ans ! Tox Info Suisse est une bonne institution qui correspond à un besoin réel ! C'est ce que démontrent les près de 40 000 appels par année reçus jour et nuit.

Cependant, la vie est ainsi faite : aux bons moments succèdent les moins bons ; à la joie, les peines ; à la chaleur, le froid ; au soleil, les nuages et les précipitations...

Les contrastes régissent la vie et vont de pair ; ils alternent.

Tox Info Suisse aussi ne peut pas tout simplement se reposer sur ses lauriers :

Les nuages d'orage sombres et menaçants, qui se profilent dans l'univers financier, ne présagent rien de bon et il faut envisager des scénarios d'avenir et des mesures adaptés pour résister aussi aux averses.

Tox Info Suisse se réjouit donc du soutien financier qu'apportent tous les donateurs à la fondation, car, dans le futur aussi, il faudra garantir le conseil fourni à titre gracieux à la population en cas d'intoxication urgents !

À l'avenir aussi, nous voulons tous nous engager, jour et nuit, à la réalisation de cet objectif!

Elisabeth Anderegg-Wirth
Présidente du Conseil de fondation
Tox Info Suisse

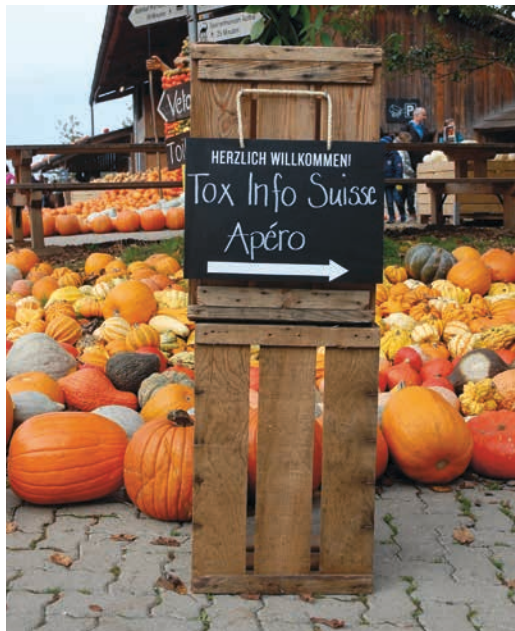
Tox Info Suisse - Rétrospective sur l'année du jubilé

Après avoir porté le nom de Centre Suisse d'Information Toxicologique pendant cinquante ans, le Tox s'est offert un nouveau corporate design ainsi qu'un nom plus simple et plus éloquent : Tox Info Suisse. Afin d'assurer la qualité professionnelle et opérationnelle ainsi que la fiabilité des procédures dans le futur, les aspects de la gouvernance d'entreprise ont été examinés et des améliorations apportées.

Tous les citoyens en Suisse doivent connaître le numéro d'urgence 145 ! Ils ne doivent non seulement avoir immédiatement le numéro à portée de main en cas d'intoxication, mais encore se souvenir que ce service est réalisé pour tous par une fondation privée d'utilité publique qui mérite aussi le soutien de tous. Cet objectif est non seulement atteint par l'information fiable et de haute qualité en cas d'intoxication, mais aussi au moyen de divers reportages parus dans tous les médias.

Jubilé célébré

À fin mars 2016, une cérémonie à l'Aura de Zurich a été organisée en l'honneur des partenaires importants de Tox Info Suisse. Cette fête a offert aux invités l'opportunité de dialoguer dans une atmosphère détendue et de véhiculer des informations sur les activités et l'histoire de Tox Info Suisse. Suite à de brèves présentations et réalisations musicales dans des thèmes portant sur les poisons et les intoxications, la cérémonie a été complétée par un apéro.



Fête de Tox Info Suisse à la "Jucker-Farm"

À fin octobre, les collaborateurs et les membres du Conseil de fondation de Tox Info Suisse, ainsi que leurs familles, se sont rencontrés dans le cadre d'une réunion conviviale à la «Jucker-Farm» à Seegraben dans le canton de Zurich.

En novembre, lors du symposium du jubilé à l'Aula de l'Université de Zurich, des conférenciers spécialisés nationaux et internationaux ont exposé des faits récents et moins récents du domaine de la toxicologie clinique.



Conférenciers au symposium du jubilé du 11 novembre 2016.

Contrôle de la gouvernance d'entreprise

Le Conseil de fondation a saisi l'occasion de la célébration des 50 ans du Tox, dont la gouvernance d'entreprise a été soumise à un contrôle par des experts externes, pour renforcer les structures de la fondation et les adapter aux exigences futures. Le résultat de cet examen est la modification des statuts et du règlement de la fondation. Cette vérification comble les lacunes, règle les tâches et les compétences de manière plus précise et elle assigne plus clairement les responsabilités. Sur cette base, la gestion de qualité est ensuite vérifiée et adaptée afin que les procédures professionnelles et opérationnelles soient non seulement fiables et d'un niveau de qualité élevé, mais aussi qu'elles puissent être transparentes et faire l'objet d'un contrôle approprié. Ainsi, les conditions préalables sont créées afin que la fondation puisse remplir sa mission de façon optimale dans le futur aussi.

Compétences en toxicologie très sollicitées

En 2016 aussi, les tâches principales de Tox Info Suisse ont été la consultation téléphonique d'urgence et les demandes d'ordre préventif. En outre, les vastes connaissances des toxicologues ont été mises à contribution pour de nombreux travaux divers dans les domaines public et privé.

En 2016, Tox Info Suisse a réalisé 39 547 consultations téléphoniques (+2,97 % par rapport à 2015). Les deux tiers (67,1 %) provenaient de la population, un quart (26,1 %) des spécialistes de la santé et 6,7 % d'autres organismes. Le nouveau site internet, muni des dernières informations sur les intoxications, a été consulté 150 294 fois.

Services d'experts

Outre la consultation téléphonique d'urgence, Tox Info Suisse a établi des expertises documentées et des analyses des cas observés pour le compte des autorités et des entreprises. La direction médicale a régulièrement fourni des consultations de toxicologie clinique aux départements et au service des urgences de l'Hôpital universitaire de Zurich. Tox Info Suisse a aussi pris en charge l'information d'urgence pour les entreprises pharmaceutiques, particulièrement en dehors des heures de bureau. Tox Info Suisse a fourni des conseils liés aux fiches de données de sécurité et de documents de transport. Le centre s'est également chargé du désaveuglement d'urgence dans le cas d'études cliniques.

Participation au réseau des antidotes

En collaboration avec des représentants de la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux) et la pharmacie de l'armée, Tox Info Suisse a continué en 2016 d'assurer l'approvisionnement des antidotes en Suisse pour le compte de la CDS (Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé). La mise à jour de la liste des antidotes et la rédaction de dépliants et de monographies sur les antidotes ont fait partie intégrante des responsabilités de Tox Info Suisse.

Transmettre les compétences

Hugo Kupferschmidt a participé, comme chargé de cours de l'Université de Zurich, à la formation des étudiants en médecine, ainsi qu'aux MSc et MAS en toxicologie aux universités de Bâle et de Genève. Le personnel académique résidant de Tox Info Suisse a régulièrement tenu des conférences destinées à la formation continue en pharmacologie et toxicologie cliniques de médecins, ainsi que d'autres membres des métiers de la santé et d'associations professionnelles. A relever, en particulier dans ce contexte, le cours d'une journée complète proposé deux fois par année en collaboration avec la haute école spécialisée pour secouristes professionnels. Une fois par semaine, les collaborateurs de Tox Info Suisse participent à une formation continue structurée.

Projets de recherche

Dans le cadre de l'association avec l'Université de Zurich, le département scientifique de Tox Info Suisse a dirigé des projets de recherche. Les efforts principaux ont porté sur l'épidémiologie des intoxications et sur les rapports de dose à effet dans les intoxications chez l'être humain, particulièrement dans les surdosages médicamenteux. Certains de ces travaux ont été exécutés par des doctorants. Les résultats de ces projets de recherche ont été présentés à des congrès spécialisés nationaux et internationaux, entre autres au congrès annuel de la European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT), au North American Congress of Clinical Toxicology (NACCT) ainsi qu'au symposium de la Société de toxicologie clinique (GfKT) et au congrès annuel de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG), soit la Société Suisse de Pharmacologie et de Toxicologie cliniques. Les publications des projets accomplis figurent sur la liste des publications à la page 22 ainsi que sur le site internet de Tox Info Suisse.

Méthémoglobinémie chez les enfants, pipe à eau et CO, paracétamol

Méthémoglobinémie chez les enfants

Lors d'une méthémoglobinémie, on observe une concentration élevée en méthémoglobine (MetHb, forme oxydée de l'hémoglobine) dans les globules rouges. La MetHb peut transporter l'oxygène de manière insuffisante, ce qui entraîne un déficit en oxygène dans les tissus. Outre des symptômes tels que la teinte bleutée typique des lèvres, du nez et des doigts (cyanose), on peut observer d'autres symptômes tels que : coloration grise de la peau, essoufflement, augmentation de la fréquence respiratoire, vomissements et torpeur, voire perte de conscience, ainsi que troubles du rythme cardiaque et convulsions.



Dans le cadre d'une étude, Tox Info Suisse a analysé 16 cas de méthémoglobinémie chez les enfants durant la période de 1996 à 2016. La majorité des petits enfants impliqués dans cette étude avaient entre 8 et 12 mois. Les valeurs de leur MetHb se situaient entre 10-57 % (médiane 25 %); les normes vont jusqu'à 2 %. Aucun symptôme ne s'est manifesté chez un enfant dont la MetHb était de 10 %. Présentant tous des valeurs en hausse, on a observé une évolution légère chez 4 enfants, une évolution moyennement grave chez 6 enfants et une évolution grave chez 4 enfants. Dans un cas, aucune information sur les symptômes n'était disponible. On a administré du bleu de méthylène, un antidote, à 8 enfants et tous se sont bien remis sans séquelle.

Dans 2 cas, la cause de la méthémoglobinémie est demeurée peu claire. Dans 3 cas, l'intoxication a été causée par l'utilisation thérapeutique d'un anesthésique local (lidocaïne/prilocaine). La méthémoglobinémie a été provoquée, dans 2 cas, par un surdosage de dapsone, médicament à action antipaludéenne, et dans un autre cas, par la consommation abusive de poppers (nitrite d'amyle) chez un jeune de 15 ans. Dans 8 cas, l'intoxication a été causée par de la purée de légumes maison (3x chou-rave, 2x fenouil, 2x courgettes und 1x épinard). Ces légumes peuvent contenir de fortes concentrations en nitrates selon les conditions climatiques et les méthodes de culture. Les bactéries, se trouvant sur ou dans les denrées alimentaires végétales, peuvent former du nitrite à partir du nitrate. En tant qu'agent oxydant, le nitrite transforme l'hémoglobine en MetHb. Une température chaude et la mise en purée favorisent la formation de nitrite dans la purée de légumes. Respecter les mesures d'hygiène, refroidir rapidement la purée, utiliser des légumes de plein champ et des espèces pauvres en nitrates telles que les tomates, les concombres, les carottes et les pommes de terre, diminue le risque de la formation de nitrite.

Intoxication au monoxyde de carbone due à la fumée des pipes à eau

Fumer la pipe à eau est une tendance croissante en Occident et elle est surtout populaire chez les adolescents et les jeunes adultes. Nombreux sont ceux qui pensent que la pipe à eau est moins nocive pour la santé que les cigarettes, bien que la fumée des pipes contienne les mêmes substances nocives que celle des cigarettes et que 45 à 60 minutes, passées à fumer la pipe à eau, correspondent à env.100 cigarettes fumées. En outre, lorsque l'on fume la chicha, d'importantes quantités de monoxyde de carbone (CO) sont produites par le processus de combustion. La littérature médicale décrit divers cas d'intoxication au CO par la fumée de pipes à eau. Tox Info Suisse a également recensé des cas similaires.

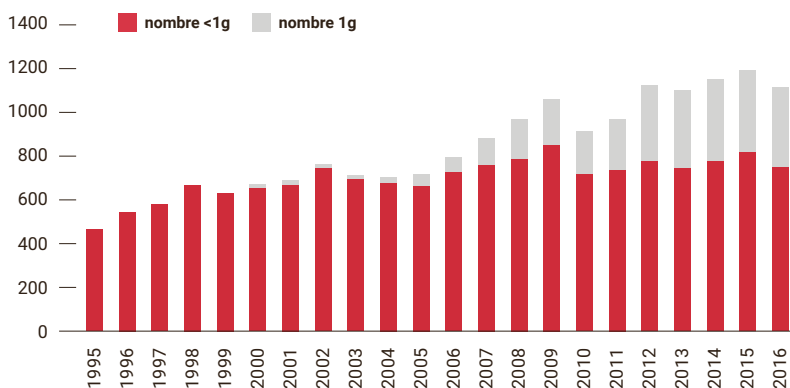
Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont non spécifiques et, par conséquent, souvent, on ne les associe pas au premier abord à la fumée. Les symptômes sont les suivants : nausées, vomissements, maux de tête et vertiges. Il n'est pas rare qu'une brève perte de conscience conduise à l'hospitalisation. Dans les cas décrits dans la littérature, les valeurs de monoxyde de carbone (COHb) mesurées dans le sang se situent entre 5,3 et 39,2 % (la valeur normale chez les non-fumeurs se situe entre 1 et 2 % et, chez les gros fumeurs, entre 5 et 10 %). Le traitement d'une intoxication au monoxyde de carbone consiste à administrer 100 % d'oxygène jusqu'à ce que l'on ait atteint une valeur de COHb de <5 %. Lors de symptômes graves et de valeurs élevées, on peut prendre en considération la thérapie hyperbare (oxygénothérapie hyperbare). Cependant, dans la littérature, les avantages de cette thérapie sont sujets à controverse.

Ce qui est important, si des symptômes non spécifiques se manifestent après avoir inhalé de la fumée de pipes à eau, est de penser à la possibilité d'une intoxication au monoxyde de carbone et à contrôler la valeur de COHb dans le sang.

Intoxications au paracétamol

Les antalgiques contenant du paracétamol sont populaires et très répandus. Il n'est donc pas étonnant que les surdosages, aussi bien intentionnels qu'accidentels, soient fréquents. Tandis que, jusqu'en 2005, Tox Info Suisse avait traité environ 600 cas de ce type par année, par la suite, ce chiffre a augmenté à quelques 1 200 cas jusqu'en 2016 (fig. 1). Jusqu'en 2004, les prépara-

Fig. 1 : Nombre annuel de cas de surdosage au paracétamol recensés par Tox Info Suisse de 1995 à 2016, selon le degré de dosage des préparations (1 g vs. <1 g).



Points chauds

tions de paracétamol par voie orale contenaient au maximum 500 mg du principe actif. Par la suite, des comprimés de 1 g ont aussi été mis sur le marché. On peut soupçonner que la hausse des intoxications au paracétamol serait liée à la nouvelle posologie.

Dès 2005, on a observé un nombre croissant d'intoxications au paracétamol graves et, parfois, même mortelles. Selon les statistiques, l'évolution des intoxications dues aux préparations contenant 1 g de paracétamol n'est pas significativement plus grave que celle des intoxications dues aux confections à doses plus faibles. L'analyse statistique montre tout au plus une tendance dans cette direction. Ceci réside très probablement dans le fait que les patients peuvent généralement être traités à temps à l'aide de la N-acétylcystéine, un traitement antidotique.

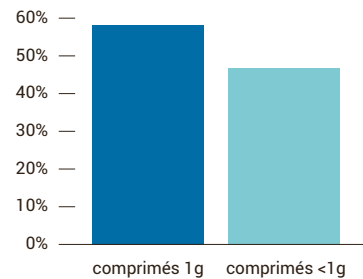


Fig. 2 : Nombre de cas d'hépatotoxicité potentielle - dose par voie orale (>10 g) lors d'une ingestion intentionnelle au paracétamol. Répartition selon des préparations de comprimés de 1 g vs. des comprimés à plus faible dose (<1g).

Le nombre de patients, nécessitant un tel traitement (dose >10 g équivalent à >150 mg/kg de poids corporel), est toutefois nettement plus élevé parmi les mono-intoxications intentionnelles dues aux préparations de 1 g de paracétamol (fig. 2). Il n'y a aucune différence parmi les expositions accidentelles. La conséquence en est que, depuis l'introduction des préparations de 1 g de paracétamol, un plus grand nombre de patients, dont l'intoxication est intentionnelle, atteignent le niveau de dose d'une hépatotoxicité potentielle et nécessitent un traitement antidotique à l'hôpital afin d'échapper à la menace d'une insuffisance hépatique. Ceci implique que ces patients sont exposés à un plus grand danger d'intoxication et que les coûts de la santé sont plus élevés.

Numéro d'urgence 145 : consultations en hausse

Tox Info Suisse enregistre de plus en plus de demandes de renseignement d'une année à l'autre. En 2016, Tox Info Suisse en a recensé 23,84 % de plus qu'il y a 10 ans en arrière. Ce phénomène démontre que internet ne peut substituer la consultation personnelle par le toxicologue.

L'information téléphonique gratuite, pour le public et les médecins, constitue le service principal de Tox Info Suisse en cas urgents d'intoxication aiguë et chronique. En outre, Tox Info Suisse renseigne le public et les médecins lors de questions d'ordre théorique. Ainsi, il fournit une contribution importante à la prévention d'accidents toxiques. Tous les appels au service d'information sont enregistrés sur support électronique et constituent la base du rapport annuel ainsi que des évaluations scientifiques. Il va sans dire que les consultations sont soumises au secret professionnel et les données protégées.

Vue de l'ensemble des appels

Nombre de demandes de renseignement

En 2016, Tox Info Suisse a reçu 39 547 demandes de renseignement. Cela représente une hausse de +2,97 % par rapport à l'année précédente.

Provenance des appels

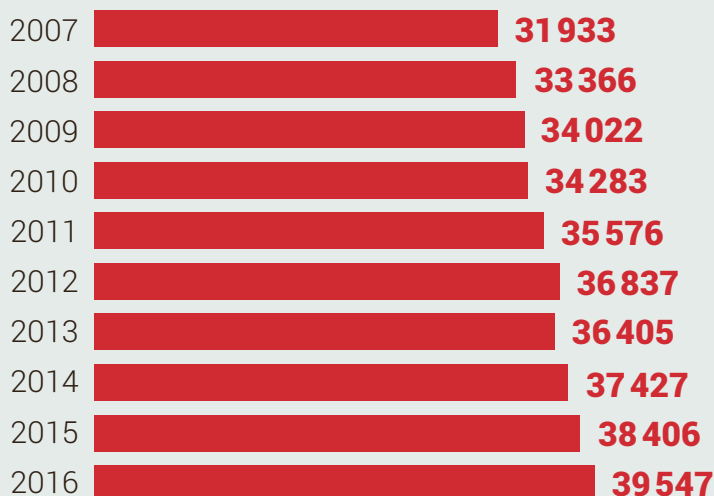
La plupart des appels proviennent du public. Ceci reflète le grand besoin d'information de la population et la popularité croissante de Tox Info Suisse. Les médecins ont mis nos services à contribution 8 833 fois. Les appels provenaient en grande partie des médecins hospitaliers. Ceci correspond à la tendance selon laquelle la prise en charge des urgences est de plus en plus l'affaire des hôpitaux. Les médecins vétérinaires ont appelé 988 fois. Les pharmaciens ont adressé 525 demandes d'information à Tox Info Suisse. Ceci représente une hausse d'env. 12 % par rapport à l'année précédente.

Tox Info Suisse a également fourni des informations aux médias (journaux, radio, télévision) à 100 reprises. Les organismes comme les services de sauvetage (+11,7 %), homes, entreprises et centres toxicologiques à l'étranger ainsi que différents types d'organisations ont appelé 2 564 fois.

Demandes théoriques et demandes suite à un incident

Les appels se répartissent entre demandes d'information théorique et appels à la suite d'un incident. Parmi les 3 082 appels sans exposition, il s'agissait souvent de questions au sujet des médicaments et des antidotes, du degré de toxicité des plantes pour les enfants et les animaux et des risques que comportent les aliments avariés, les produits ménagers et techniques, ainsi que les animaux venimeux. Tox Info Suisse a principalement fourni des consultations à caractère préventif. Dans ce groupe, on trouve aussi l'information et la documentation pour les autorités, les médias, le public et divers organismes ainsi que l'envoi de dépliants et la recommandation de spécialistes compétents.

Les 36 465 renseignements à la suite d'un incident concernent 34 462 fois l'être humain, 2 003 fois l'animal.



Le nombre des demandes a augmenté de 23,84 % au cours des dix dernières années.

09

Provenance des appels selon les cantons et les groupes de population

Canton	Nombre d'habitants	Public	Médecins hospitaliers	Médecins praticiens	Vétérinaires	Pharmaciens	Divers	Total	Appels par 1000 habitants	
									Public	Médecins
AG	653 675	2 155	494	62	75	61	182	3 029	3,3	1,0
AI	15 974	49	6	2	4	–	4	65	3,1	0,8
AR	54 543	162	61	13	4	1	18	259	3,0	1,4
BE	1 017 483	3 565	988	153	126	68	326	5 226	3,5	1,2
BL	283 231	893	183	46	26	15	67	1 230	3,2	0,9
BS	191 817	581	403	36	5	25	68	1 118	3,0	2,3
FR	307 461	839	184	23	28	31	75	1 180	2,7	0,8
GE	484 736	1 082	398	70	35	38	122	1 745	2,2	1,0
GL	40 028	91	17	7	6	–	7	128	2,3	0,7
GR	196 610	527	169	42	18	10	28	794	2,7	1,2
JU	72 782	145	90	7	2	7	8	259	2,0	1,4
LU	398 762	1 104	277	64	31	1	152	1 629	2,8	0,9
NE	178 107	500	102	18	27	14	51	712	2,8	0,8
NW	42 420	107	17	6	1	–	7	138	2,5	0,6
OW	37 076	149	27	6	–	4	12	198	4,0	0,9
SG	499 065	1 435	405	65	48	11	159	2 123	2,9	1,0
SH	79 836	255	87	10	15	2	28	397	3,2	1,4
SO	266 418	827	209	44	24	7	78	1 189	3,1	1,0
SZ	154 093	448	111	16	40	4	45	664	2,9	1,1
TG	267 429	858	207	43	30	6	80	1 224	3,2	1,0
TI	351 946	544	349	64	22	31	31	1 041	1,5	1,2
UR	35 973	69	25	3	–	2	6	105	1,9	0,8
VD	773 407	2 074	421	98	112	51	193	2 949	2,7	0,8
VS	335 696	796	157	47	27	20	62	1 109	2,4	0,7
ZG	122 134	343	100	16	19	11	39	528	2,8	1,1
ZH	1 466 424	6 120	1 612	282	204	103	724	9 045	4,2	1,4
FL	37 623	115	3	4	1	–	6	129	3,1	0,2
étranger	–	225	465	12	57	–	55	814	–	–
inconnu	–	479	–	7	1	2	31	520	–	–
Total	8 364 749	26 537	7 567	1 266	988	525	2 664	39 547	3,2	1,2
%	–	67,1	19,1	3,2	2,5	1,3	6,7	100	–	–

Intoxications chez l'être humain

Les enfants de moins de 5 ans sont les plus fréquemment touchés

Les incidents les plus fréquents concernent les enfants de moins de cinq ans (45,7 %). Au total, les enfants (56,0 %) ont plus fréquemment fait l'objet d'une exposition que les adultes (43,8 %).

Le sexe masculin est légèrement prédominant chez les enfants (51,2 % vs. 47,3 %), le sexe féminin prédomine nettement chez les adultes (58,9 % vs. 40,6 %). Cette répartition n'a guère changé par rapport à l'année précédente.

Cas avec exposition, selon l'âge et le sexe

		Âge	féminin	masculin	inconnu	Total		
Enfants		8 482	47,3 %	9 189	51,2 %	276	17 947	56,0 %
Âge	< 5 ans	6 842	80,7 %	7 676	83,5 %	137	14 655	
	5 – < 10 ans	741	8,7 %	838	9,1 %	18	1 597	
	10 – < 16 ans	630	7,4 %	430	4,7 %	8	1 068	
	inconnu	269	3,2 %	245	2,7 %	113	627	
Adultes		8 267	58,9 %	5 705	40,6 %	70	14 042	43,8 %
Âge	16 – < 20 ans	566	6,8 %	321	5,6 %	–	887	
	20 – < 40 ans	1 655	20,0 %	1 388	24,3 %	–	3 043	
	40 – < 65 ans	1 317	15,9 %	1 042	18,3 %	2	2 361	
	65 – < 80 ans	326	3,9 %	242	4,2 %	2	570	
	80+ ans	235	2,8 %	127	2,2 %	–	362	
	inconnu	4 168	50,4 %	2 585	45,3 %	66	6 819	
Inconnu		19	25,7 %	11	14,9 %	44	74	0,2 %
Total		16 768	52,3 %	14 905	46,5 %	390	32 063	100 %

11

La plupart des expositions à des substances toxiques sont accidentelles, donc involontaires, et elles touchent surtout les petits enfants.

Accidents prépondérants

On distingue trois types de circonstances lors d'intoxications : les expositions accidentelles (non intentionnelles), les expositions intentionnelles et les effets médicamenteux indésirables. Les expositions accidentelles sont des intoxications à domicile (domicile privé et jardin), profession-

nelles (sur le lieu de travail) et environnementales (provoquées par les activités humaines, la nourriture, l'eau et l'air respirable). Les expositions intentionnelles se répartissent en diverses catégories : suicides, tentatives de suicide, abus (substances) et expositions criminelles (causées par des tiers).

Circonstances des expositions toxiques chez l'être humain

Circonstances		Intoxications aiguës (Exposition ≤8h)		Intoxications chroniques (Exposition >8h)	
accidentelles domestiques	23 211	72,4 %	531	1,7 %	
accidentelles professionnelles	1 071	3,3 %	72	0,2 %	
accidentelles environnementales	14	0,04 %	17	0,05 %	
autres circonstances	1 530	4,8 %	96	0,3 %	
Total circonstances accidentelles	25 826	80,5 %	716	2,2 %	
intentionnelles suicidaires	3 164	9,9 %	49	0,2 %	
intentionnelles abusives	532	1,7 %	98	0,3 %	
intentionnelles criminelles	66	0,2 %	18	0,06 %	
intentionnelles autres	734	2,3 %	140	0,4 %	
Total circonstances intentionnelles	4 496	14,0 %	305	1,0 %	
Total accidentelles et intentionnelles	30 322	94,6 %	1 021	3,2 %	
Total circonstances aiguës et chroniques			31 343	97,8 %	
Effets médicamenteux indésirables			243	0,8 %	
Circonstances non classables			477	1,5 %	
Total			32 063	100 %	

Dans les deux groupes, on distingue les intoxications aiguës (durée de l'exposition ≤8 heures) des intoxications chroniques (>8 heures). Les expositions uniques répétées dans un court laps

de temps sont difficiles à répertorier. En outre, on observe des réactions toxiques indésirables dans le cadre d'un traitement médicamenteux.

12

Agents en cause

Les agents en cause (substances nocives) concernant les demandes reçues se répartissent en 12 groupes pour l'analyse. L'importance de ces groupes n'a pas subi de modification fondamentale

par rapport à l'année précédente. De plus amples informations sur les différents groupes d'agents sont disponibles sur www.toxinfo.ch.

Fréquence des groupes d'agents pour tous les cas d'exposition toxique chez l'être humain

Groupes d'agents/ Groupes d'âge	Adultes	Enfants	Âge non défini	Total
Médicaments	5 826	5 416	9	11 251 35,1 %
Produits domestiques	2 640	5 693	22	8 355 26,1 %
Plantes	582	2 270	3	2 855 8,9 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	318	1 960	–	2 278 7,1 %
Produits techniques et industriels	1 561	412	11	1 984 6,2 %
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	857	682	9	1 548 4,8 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	657	448	1	1 106 3,4 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	351	376	1	728 2,3 %
Champignons	249	194	3	446 1,4 %
Animaux venimeux	255	101	2	358 1,1 %
Produits à usage vétérinaire	59	49	–	108 0,3 %
Autres agents ou agents inconnus	687	346	13	1 046 3,3 %
Total	14 042	17 947	74	32 063 100 %

Gravité des intoxications

Dans 8 636 cas (97,8 % des appels de médecins), il s'agissait d'une intoxication potentielle ou manifeste. Dans ces cas, les médecins traitants ont reçu confirmation écrite de la consultation téléphonique, accompagnée du souhait de recevoir un rapport clinique final. Dans 73,7 % de ces cas, les médecins ont fait parvenir à Tox Info Suisse un rapport sur l'évolution ultérieure. Ainsi, Tox Info Suisse a obtenu des informations médicales précieuses au sujet des symptômes, du traitement et de l'évolution des intoxications aiguës et chroniques qui sont incorporées et étudiées dans la banque de données interne.

La saisie et l'évaluation des circonstances des incidents, de la causalité des effets observés et de la gravité des évolutions sont standardisées. Ceci permet de faire la distinction entre les évolutions sans symptôme, les cas à évolution légère, moyenne ou grave et mortelle. Les symptômes de

type léger ne nécessitent en général pas de traitement. Un traitement est par contre souvent nécessaire en présence de symptômes de type moyen et obligatoire en présence de symptômes graves.

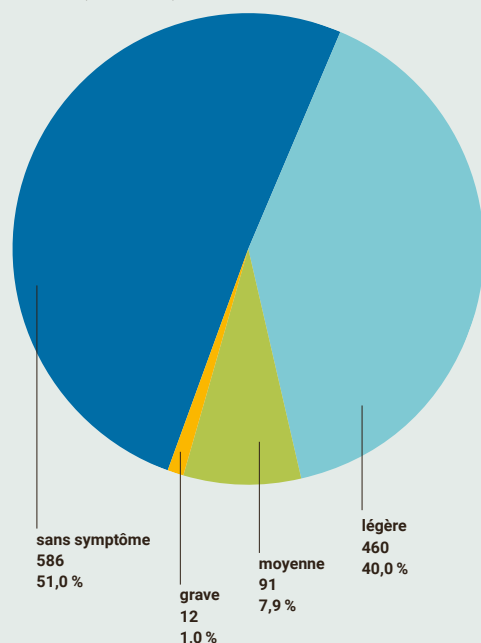
Seules les intoxications à causalité assurée ou probable ont été retenues pour le rapport annuel. Une causalité assurée signifie que l'agent incriminé a été déterminé dans l'organisme, que l'évolution dans le temps et les symptômes lui correspondent et que les symptômes ne peuvent pas s'expliquer par une autre affection ou cause. Une causalité probable est définie par les mêmes critères, à l'exception de la détermination chimique.

4 565 cas (+0,95 % par rapport à l'année précédente) de toxicologie humaine sans ou avec symptômes et à causalité suffisamment assurée ont pu être analysés en détail sur la base de l'évolution clinique.

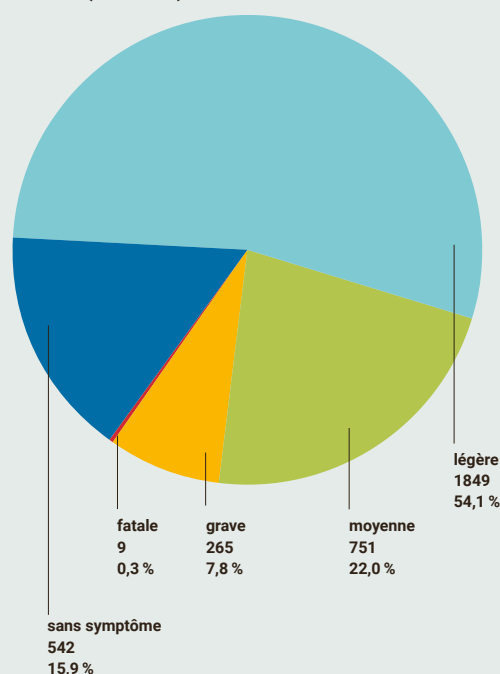
13

Évolution clinique chez les enfants et les adultes

Enfants (n = 1 149)



Adultes (n = 3 416)



Parmi les 4 565 cas à causalité assurée ou probable, trois cinquièmes sont des mono-intoxications (un seul agent responsable). Dans deux cinquièmes des cas, on a affaire à une intoxication combinée. Pour le rapport annuel, ces cas ont été classés d'après l'agent responsable principal.

Fréquence et gravité des expositions toxiques chez l'être humain, documentées par les médecins traitants, selon le type d'agent principalement responsable

Groupes d'agents	Adultes					Enfants					Total	
	O	L	M	G	F	O	L	M	G	F		
Médicaments	374	1 161	417	182	6	325	223	52	6	-	2 746	60,2 %
Produits domestiques	41	143	36	5	-	125	111	8	2	-	471	10,3 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	35	143	157	49	-	22	14	13	-	-	433	9,5 %
Produits techniques et industriels	37	243	53	15	1	15	32	3	2	-	401	8,8 %
Plantes	13	24	16	1	1	29	21	1	1	-	107	2,3 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	14	29	1	-	-	24	29	8	-	-	105	2,3 %
Champignons	4	16	20	2	-	17	4	-	-	-	63	1,4 %
Animaux venimeux	2	15	18	4	-	-	5	3	-	-	47	1,0 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	2	21	5	3	1	10	2	-	-	-	44	1,0 %
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	5	15	8	1	-	5	6	2	1	-	43	0,9 %
Produits à usage vétérinaire	2	2	-	-	-	5	1	-	-	-	10	0,2 %
Autres agents ou agents inconnus	13	37	20	3	-	9	12	1	-	-	95	2,1 %
Total	542	1 849	751	265	9	586	460	91	12	-	4 565	100 %

Gravité de l'évolution: O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Intoxications chez l'animal

Animaux concernés

En 2016 aussi, 2 003 consultations concernant 1 950 cas se répartissent sur une multitude d'animaux : 1 380 chiens, 434 chats, 59 équidés (chevaux, poneys, ânes), 22 bovidés (vaches, bœufs, moutons, chèvres), 13 rongeurs (hamsters, rats, écureuil, degu, cochons d'Inde), 18 lagomorphes (lièvres, lapins), 15 oiseaux (poules, oie), 1 reptile (tortue), 3 cochons, 1 singe, 2 alpacas, 1 hérisson et 1 chameau.

Fréquence des groupes d'agents concernant les cas d'intoxication chez les animaux

Groupes d'agents		Nombre de cas
Médicaments	416	21,3 %
Plantes	350	17,9 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	320	16,4 %
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	304	15,6 %
Produits domestiques	209	10,7 %
Médicaments à usage vétérinaire	87	4,5 %
Produits techniques et industriels	66	3,4 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	42	2,2 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	30	1,5 %
Animaux venimeux	28	1,4 %
Champignons	17	0,9 %
Autres agents ou agents inconnus	81	4,2 %
Total	1 950	100 %

15

Gravité des intoxications

Comme pour les autres médecins, les médecins-vétérinaires ont été priés de faire parvenir à Tox Info Suisse une réponse au sujet de l'évolution des intoxications. Tox Info Suisse a reçu au total 405 rapports documentés concernant des intoxications chez les animaux.

Fréquence des groupes d'agents et gravité des intoxications chez les animaux selon une évaluation des rapports des médecins-vétérinaires

Groupes d'agents	Gravité					Évolution	Total
	O	L	M	G	F		
Médicaments	81	28	10	2	–	121	29,9 %
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	44	18	5	–	–	67	16,5 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	42	9	8	2	–	61	15,1 %
Plantes	20	14	8	1	2	45	11,1 %
Produits domestiques	28	6	1	1	–	36	8,9 %
Médicaments à usage vétérinaire	13	8	6	2	2	31	7,7 %
Produits techniques et industriels	4	5	2	4	2	17	4,2 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	5	6	2	–	–	13	3,2 %
Animaux venimeux	–	4	–	2	1	7	1,7 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	2	–	1	–	–	3	0,7 %
Champignons	–	–	–	–	–	0	0,0 %
Autres agents ou agents inconnus	4	–	–	–	–	4	1,0 %
Total	243	98	43	14	7	405	100 %

Gravité de l'évolution: O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Comptes annuels équilibrés

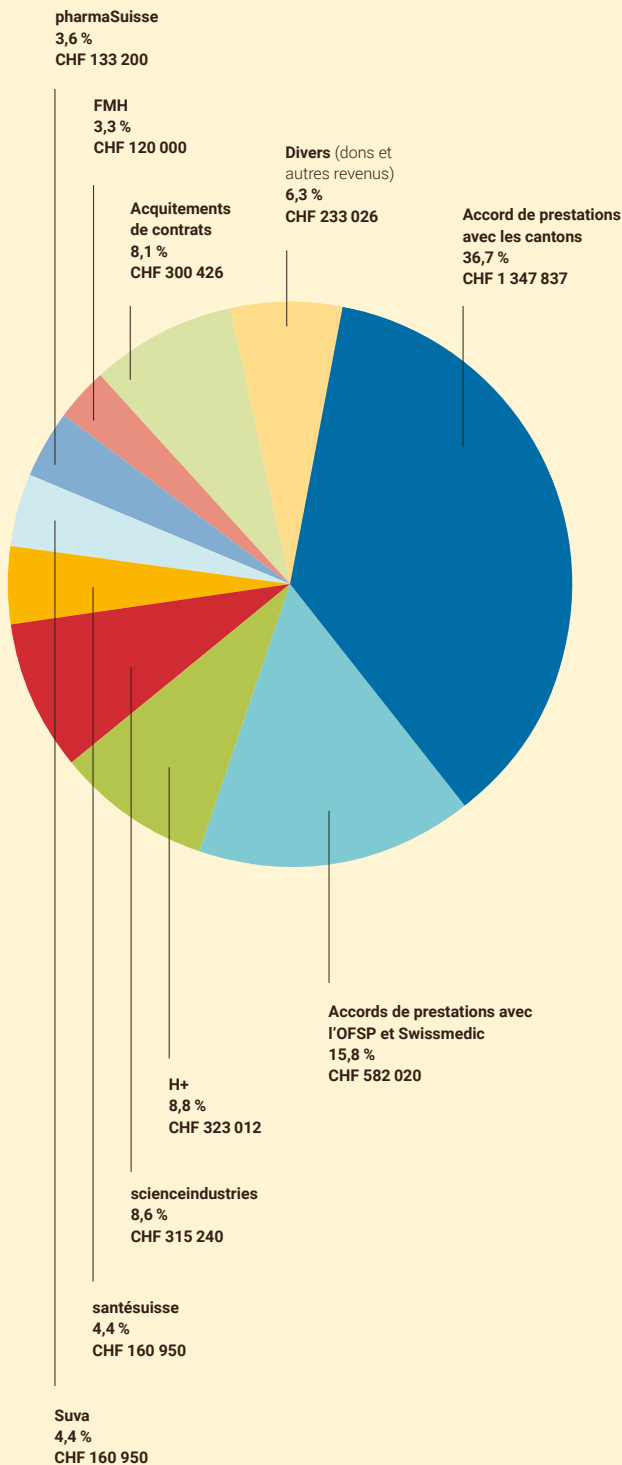
Compte de résultat 2016

Produits	CHF
Organismes de soutien	890 340
Acquittements de contrats	
Confédération	582 020
Cantons	1 347 837
autres	300 426
H+ Les Hôpitaux de Suisse	323 012
Honoraires et expertises	4 288
Projets de recherche	–
Dons	67 901
autres produits (jubilé)	56 054
Résultat des titres et opérations d'intérêt	11 935
Prélèvement sur la réserve jubilé 2016	92 848
Produits total	3 676 661
Charges	
Frais de personnel	2 806 127
Charges de locaux	137 821
Équipement et mobilier	11 431
Informatique	189 488
Frais de bureau et coûts administratifs	52 890
Communication	15 026
Littérature spécialisée et archives	12 395
Recherche et formation	1 000
Frais bancaires, charge d'intérêt	558
Téléphone, frais de port, fax	38 024
autres charges (jubilé)	148 902
Allocation provision garantie liquidités	160 000
Allocation provision jubilé 2016	92 848
Charges totales	3 666 510
Excédent annuel	10 151

Bilan 2016

Actifs	CHF
Actifs circulants	
Liquidités	3 421 614
Créances d'exploitation	354 007
Compte courant EAPCCT	4 601
Autres créances à court terme	743
Actifs de régularisation	36 613
Total actifs	3 817 578
Passifs	
Fonds étrangers à court terme	
Dettes d'exploitation	36 457
Autres dettes à court terme	56 003
Passifs de régularisation	317 676
Provisions jubilé 2016	138 793
Provisions	
Provisions	2 400 807
Capital de la fondation et réserves générales	800 400
Report de l'exercice précédent	57 291
Excédent des produits	10 151
Total passifs	3 817 578

Provenance des revenus



Rapport de révision



SwissRevision AG

Au Conseil de la
Fondation Tox Info Suisse
Zurich, Suisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint 2016

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes et annexes) de la Fondation Tox Info Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Suisse Révision SA


 Cornel Baerlocher
 Expert-Réviseur agréé
 Expert comptable diplômé
 Réviseur responsable


 ppa. Mathias Scherrer
 Expert-Réviseur agréé
 Expert comptable diplômé

Zurich, le 11 May 2017 CB/NB

Swiss Revision AG, Peter Merian-Strasse 54, Postfach, 4002 Basel, Tel. +41 61 205 77 11, Fax +41 61 205 77 19
 Swiss Revision AG, Grabenstrasse 32, 8300 Zug, Tel. +41 41 711 10 60, Fax +41 41 711 10 69
 Swiss Revision AG, Seefeldstrasse 88, 8008 Zurich, Tel. +41 44 382 51 15, Fax +41 44 382 51 16
 info@swiss-revision.ch, www.swiss-revision.ch, 

Remerciement aux donateurs

Tox Info Suisse est une fondation privée d'intérêt public à but non lucratif. Elle est en grande partie financée par des dons provenant des entreprises, des organisations et des privés. Les dons sont affectés de manière ciblée au service d'information dans les cas d'intoxication.

Dons 2016 dès CHF 1000

Chaque don contribue à garantir une meilleure aide en cas d'intoxication! Nous vous remercions à l'avance de votre versement sur le:

CP 80-26074-7 ou au Crédit Suisse: IBAN CH24 0483 5018 3570 3000 0

Vous avez également la possibilité de verser votre don sur notre site internet.

Mme Erika Wüthrich	5 000
Association des Médecins du canton de Thurgovie	3 000
Association suisse des cosmétiques et des détergents	3 000
Henkel & Cie. AG	3 000
Pfizer AG	3 000
Procter & Gamble Switzerland SARL	3 000
Unilever Suisse SARL	3 000
Association des Médecins du canton de Glaris	2 000
Reckitt Benckiser Switzerland AG	2 000
Société suisse des médecins-dentistes SSO	2 000
Aldi Suisse AG	1 000
Association suisse des droguistes (ASD)	1 000
Astra Zeneca AG	1 000
Dr méd. Markus Frey	1 000
Ebi Pharm AG	1 000
IBSA Institut Biochimique SA	1 000
IVF Hartmann AG	1 000
KWZ AG	1 000
Swiss Revision AG	1 000
Zambon Svizzera SA	1 000

Les dons plus modestes, qui ne figurent pas sur cette page, nous réjouissent et nous engagent tout autant. Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Financement toujours plus difficile malgré la croissance des appels

En 2016 aussi, le conseil fourni par Tox Info Suisse n'a cessé d'augmenter. Bien que ceci démontre clairement que les services de Tox Info Suisse répondent à un besoin manifeste, le financement est toujours plus difficile à cause de la pression omniprésente exercée par les coûts. Même si le modèle financier actuel présente des avantages évidents, les incertitudes demeurent quant aux contributions de solidarité bénévoles.

L'association avec d'autres secteurs des services de la santé, qui gagneront en importance ces prochaines années, est vitale pour Tox Info Suisse. Parmi eux, on compte la protection contre les produits chimiques dangereux et les méfaits des médicaments, la prévention du suicide et la protection civile. Tox Info Suisse peut apporter une contribution importante dans tous ces domaines et tout le monde peut apporter sa contribution au Tox.

Le Tox reçoit un nombre croissant d'appels

Tant que la population en Suisse continuera à croître, de nouveaux dangers toxiques ne cesseront d'apparaître et le besoin d'information des individus augmentera ; le service de consultation en cas d'intoxication sera de plus en plus sollicité. Même si les médicaments et les produits chimiques font généralement l'objet d'une surveillance renforcée, l'introduction de nouvelles substances et de nouveaux produits comporte néanmoins de nouveaux risques. Bien que les produits dangereux soient retirés de la circulation et remplacés par des produits moins toxiques, le nombre des incidents dans la vie quotidienne des individus subsiste et, par conséquent, les demandes de renseignement au service de consultation et les informations toxicologiques demeurent élevées. La permanence d'urgence en cas d'intoxication est un élément essentiel du domaine de la santé suisse.

Modèle financier prospère ?

Tox Info Suisse, en tant qu'institution indépendante, est financé par les partenaires du système de santé qui ont une utilité et qui bénéficient du bon fonctionnement des activités d'un service de renseignement en cas d'intoxication. Le financement initial, basé essentiellement sur les contributions des organismes de soutien, a été partiellement substitué par des accords de services durant ces 15 dernières années. Les avantages de ce modèle organisationnel consistent dans le fait que le financement n'est pas tributaire d'une seule source de revenu, mais de plusieurs. Il est ainsi plus solide et le réseau, muni de tous les organismes importants de la santé publique, est inhérent à ce système. En outre, le financement de l'association est dans l'ensemble

nettement plus rentable que la facturation de cas isolés. Ceci représente un inconvénient, car il faut maintenir en permanence le consensus et l'équilibre entre les divers partenaires et les contributions des organismes de soutien. Celles-ci sont versées, d'une année à l'autre, à bien plaisir et formellement sans contrepartie économique, et n'assurent pas la sécurité financière de la fondation à moyen et à long terme. Les contrats de prestations contribuent sensiblement à remédier à cet inconvénient. Ainsi, actuellement, le Tox subit trois grands retraites essentiels en même temps : du fait de restrictions budgétaires, pharmaSuisse et scienceindustries ont réduit de moitié leurs contributions à fin 2016 et la Fédération des médecins suisses FMH supprime complètement sa contribution financière. Ces retraites engendrent un déficit financier d'environ 270 000 francs qui ne peut être compensé par une réduction des coûts si l'on veut maintenir des prestations constantes. Le Conseil de fondation met tout en oeuvre pour résoudre ce problème. La Confédération des Sociétés Cantonales de Médecines prend la place de la FMH. Aucun financement n'a encore été trouvé pour combler le déficit restant. Il existe néanmoins d'autres bénéficiaires de prestations qui n'ont pas encore été intégrés dans le financement et avec lesquels il faut négocier des contrats de prestations. Le Conseil de fondation s'oppose à la facturation de cas isolés (prise en charge personnelle des coûts par tous les appelants), car cette procédure est bien plus coûteuse et elle représente un surcroît de travail administratif. En outre, cette facturation entrave la consultation téléphonique en cas d'intoxication, car chaque appel nécessite la clarification de l'identité de l'appelant ainsi que de sa situation d'assuré, bien avant même d'avoir obtenu l'information. Ceci n'est pas acceptable pour une consultation médicale d'urgence.

Le travail de Tox Info Suisse bénéficie d'une large assise

Tox Info Suisse est une fondation privée. Elle a été fondée en 1966 et repose sur un partenariat entre secteurs public et privé.

Organismes de soutien



pharmaSuisse est la Société suisse des pharmaciens, fondateur du Centre Suisse d'Information Toxicologique en 1966, aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



scienceindustries est l'Association des Industries Chimie Pharma Biotech, cofondateur du Centre Suisse d'Information Toxicologique en 1966, aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



La FMH est la Fédération des médecins suisses.



santésuisse est l'Association faitière de la branche de l'assurance-maladie sociale suisse.



La Suva est la plus grande assurance-accidents obligatoire de Suisse.

Partenaires



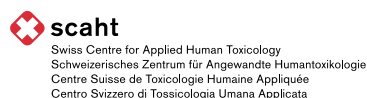
Tox Info Suisse est un institut associé à l'Université de Zurich dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.



Tox Info Suisse témoigne de son engagement auprès de la European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (www.eapcc.org).



La Société de toxicologie clinique (GfKT) est la société de discipline régissant les centres antipoison et la toxicologie clinique de langue allemande (GIZ) avec laquelle Tox Info Suisse coopère étroitement.



Tox Info Suisse est représenté au sein du Conseil de fondation du SCAHT.

Accords de prestations



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Le conseil fourni à la population suisse est régi par un accord de prestations conclu entre Tox Info Suisse et la CDS.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Tox Info Suisse accomplit une tâche importante pour le compte de la Confédération en matière d'information et de prévention dans les cas d'intoxication selon la loi sur les produits chimiques et ses ordonnances.



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

H+ est l'Association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés.

Swissmedic

Tox Info Suisse assure la toxicovigilance dans le domaine des médicaments pour le compte de l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic.

Les personnes témoignant de leur engagement à Tox Info Suisse

Conseil de fondation

Présidente : Elisabeth Anderegg-Wirth, pharmaSuisse

Vice-Président : Marcel Sennhauser, scienceindustries

Membres : Pr Michael Arand, Université de Zurich / Dr Roland Charrière, Office fédéral de la santé publique / Dominique Jordan, pharmaSuisse / Dr Martin Kuster, scienceindustries / Marion Matousek, pharmaSuisse / Verena Nold, santésuisse / Dr Claudia Pletscher, Suva / Dr Gert Printzen, FMH (jusqu'au 31.12.2016) / Conseillère d'état Petra Steimen, CDS / Dr Samuel Steiner, CDS / Dr Bernhard Wegmüller, H+ / Dr. Thomas Weiser, scienceindustries

Président d'honneur : Dr Dr h.c. Attilio Nisoli

Membre d'honneur : Dr Franz Merki

Direction

Directeur : Dr méd. Hugo Kupferschmidt, EMBA-HSG

Chef de service et remplaçante du directeur : Dr méd. Christine Rauber-Lüthy

Chefs de clinique : Dr méd. Cornelia Reichert / Dr méd. Katharina Hofer / Dr méd. Colette Degrandi

Directeur scientifique : poste vacant

Chef administration : Elfi Blum

Personnel

Natascha Anders, infirmière / **Jeanne Antheaume**, Dr méd. (jusqu'au 31.10.2016) / **Alexandra Bloch**, dipl. pharm. / **Danièle Chanson**, assistante de direction / **Trudy Christian**, secrétariat / **Katrin Faber**, Dr méd. / **Joanna Farmakis**, technicien de surface / **Andrea Felser**, Dr en pharmacie (dès le 27.5.2016) / **Joan Fuchs**, Dr méd. / **Mirjam Gessler**, méd. prat. / **Andrea Gretener**, secrétariat / **Karen Gutscher**, Dr méd. / **Ines Hämmerling**, Dr méd. (1.6. – 22.8.2016) / **Rose-Marie Hauser**, secrétariat de direction / **Theresa Hiltmann**, Dr méd. / **Jawid Jalal**, méd. prat. (dès le 1.11.2016) / **Noëmi Jöhl**, méd. prat. (dès le 1.11.2016) / **Irene Jost-Lippuner**, Dr méd. / **Seraina Kägi**, Dr méd. / **Kirill Karlin**, méd. prat. (dès le 1.9.2016) / **Helen Klingler**, Dr méd. / **Sandra Koller-Palenzona**, Dr méd. / **Birgit Krueger**, méd. prat. (dès le 2.8.2016) / **Jacqueline Kupper**, Dr méd. vét. / **Saskia Lüde**, Dr phil. II / **Nadine Martin**, Dr méd. (dès le 15.3.2016) / **Franziska Möhr-Spahr**, secrétariat / **Daniela Rast**, Dr méd. (4.1. – 30.6.2016) / **Ester Rühli-Wilhelm**, Dr méd. (jusqu'au 31.7.2016) / **Katharina Schenk**, Dr méd. / **Stefanie Schulte-Vels**, méd. prat. / **Regina Spirk**, Dr méd. (1.5. – 6.7.2016) / **Joanna Stanczyk Feldges**, Dr méd. / **Jolanda Tresp**, secrétariat / **Sonja Tscherry**, infirmière / **Margot von Dechend**, Dr méd. / **Tanja Wimmer**, Dr méd. (jusqu'au 31.12.2016) / **Karin Zuber**, secrétariat. **Étudiants en médecine :** **Debbie Maurer**, **Mateusz Niedzwiecki**, **Mathilde Spiess**, **Anna Zurfluh**.

Conseillers

De nombreux spécialistes des cliniques, des instituts et des autorités cantonales et fédérales font partie des conseillers honorifiques du centre. A signaler en particulier **Jean-Pierre Lorent** (ancien directeur de Tox Info Suisse), le **Professeur Martin Wilks** (SCAHT).

Publications scientifiques

La liste des publications scientifiques, des thèses et des travaux de master se trouve aussi sur le site internet www.toxinfo.ch.

Certaines des publications ci-dessus peuvent être téléchargées à partir du site www.toxinfo.ch. Les autres publications sont mises à disposition par les bibliothèques scientifiques. En outre, des dépliants sur les premiers soins et la prévention sont disponibles en allemand, en français et en italien.

Création du Groupe Suisse de Pharmacogénomique et de Thérapie Personnalisée (SPT).

Baumann P, Bühlmann RP, Jetter A, Kupferschmidt H, Meier-Abt P, Meyer UA, Ansari M.
Pipette - Swiss Laboratory Medicine 2016; 3:17-18.

Risk of seizures associated with antidepressant use in patients with depressive disorder: follow-up study with a nested case-control analysis using the clinical practice research datalink.

Blöchliger M, Ceschi A, Rüegg S, Kupferschmidt H, Krähenbühl S, Jick SS, Meier CR, Bodmer M.
Drug Saf 2016; 39: 307-21.

Acute toxicity associated with the recreational use of the novel psychoactive benzofuran N-methyl-5-(2 aminopropyl)benzofuran.

Hofer KE, Faber K, Müller DM, Hauffe T, Wenger U, Kupferschmidt H, Rauber-Lüthy C.
Ann Emerg Med 2016 [early online]. (Ann Emerg Med. 2017; 69: 79-82).

Adverse effects of plant food supplements and plants consumed as food: results from the poisons centres-based PlantLIBRA Study.

Lüde S, Vecchio S, Sinno-Tellier S, Dopter A, Mustonen H, Vucinic S, Jonsson B, Müller D, Veras Gimenez Fruchtingarten L, Hruby K, De Souza Nascimento E, Di Lorenzo C, Restani P, Kupferschmidt H, Ceschi A.
Phytother Res 2016; 30: 988-96.

Médicaments et produits ménagers toujours en tête des intoxications.

Lüde S, Degrandi C, Reichert C, Rauber-Lüthy C.
pharmaJournal 2016; 22: 31-33.

Long-term monitoring of opioid, sedative and anti-inflammatory drugs in horse hair using a selective and sensitive LC-MS/MS procedure.

Madry MM, Spycher BS, Kupper J, Fürst A, Baumgartner MR, Krämer T, Nägeli H.
BMC Vet Res 2016; 12: 84.

Vigilance der Tierarzneimittel: Gemeldete unerwünschte Wirkungen im Jahr 2015.

Müntener CR, Kupper J, Nägeli H, Gassner B.
Schweiz Arch Tierheilkd 2016; 158: 743-47.

Giftschlangenbisse in der Schweiz.

Plate A, Kupferschmidt H, Schneemann M.
Praxis 2016; 105: 679-85.

Adverse effects of plant food supplements self-reported by consumers in the PlantLIBRA survey involving six European countries.

Restani P, Di Lorenzo Ch, Garcia-Alvarez A, Badea M, Ceschi A, Egan B, Dima L, Lüde S, Maggi FM, Marculescu A, Milà-Villaruel R, Raats MM, Ribas-Barba L, Uusitalo L, Serra-Majem L.
PLoS ONE 2016; 11: e0150089.

Intoxications par champignons 2015.

Schenk-Jäger KM.
BSM – Bull Suisse Mycol 2016; 94: 15-18.

Introducing mushroom fruiting patterns from the Swiss national poisons information centre.

Schenk-Jäger KM, Egli S, Hanimann D, Senn-Irlet B, Kupferschmidt H, Büntgen U.
PLoS ONE 2016; 11: e0162314.

No clinically relevant effects in children after accidental ingestion of *Panaeolina foenicicii* (lawn mower's mushroom).

Schenk-Jaeger KM, Hofer-Lentner KE, Plenert B, Eckart D, Haberl B, Schulze G, Borchert-Avalone J, Stedtler U, Pfab R.
Clin Toxicol 2016 [early online]. (Clin Toxicol 2017; 55: 217-20).

A Tox Info Suisse, les privés, les professionnels de la santé et les entreprises se trouvent à la bonne adresse pour toute question concernant les intoxications.

Aperçu des services les plus importants :

- Permanence du numéro d'urgence 145
- Conseil aux privés et aux professionnels de la santé au sujet des intoxications
- Conseil au sujet des poisons (demandes théoriques, tél. 044 251 66 66)
- Documentation et schémas de traitement
- Conseil et services aux entreprises
- Évaluation des risques et expertises
- Prévention et toxicovigilance des médicaments
- Formation continue pour les spécialistes en pharmacologie et toxicologie cliniques
- Recherche et enseignement

IMPRESSUM:

Éditeur : Tox Info Suisse, Zurich

Traduction : Danièle Chanson

Réalisation : Strichpunkt GmbH, Roland Schweizer, Winterthour

Tirage : 250

Impression : Stutz Medien AG, Wädenswil
Imprimé sur papier 100 % recyclé

© 2017 L'utilisation des textes et des images, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable écrit de Tox Info Suisse.

tox info
SUISSE

Freiestrasse 16
8032 Zürich

URGENCE 145
TÉL +41 44 251 66 66
FAX +41 44 252 88 33
E-MAIL info@toxinfo.ch
INTERNET www.toxinfo.ch

INTOXICATION?
 **145**
numéro d'urgence 24h/24